

# GB-A Recensement de données SICAV

Version 02/2025

## Données générales

### Indications générales pour remplir le formulaire « GB-A Recensement de données SICAV »

Le recensement établit une distinction entre les SICAV autogérées et les SICAV à gestion externe. Des questions ont donc été ajoutées dans la section consacrée aux données générales. Certaines questions concernent désormais uniquement les SICAV autogérées.

Tous les montants doivent être indiqués en francs suisses.

Tous les montants repris du compte de résultat doivent correspondre à une période de douze mois avec pour date de référence le 31 décembre 2024. Tous les montants doivent avoir pour date de référence le 31 décembre 2024. Si c' est une autre date de référence qui est utilisée, merci de le mentionner dans la section E (remarques).

Vous trouverez également les indications concernant le traitement dans le formulaire, en cliquant sur les icônes d'information.

Institut

FINMA-ID

Agrément

S'agit-il d'une SICAV autogérée ?

Oui  Non

L'administration et la gestion de portefeuille ont-elles été déléguées à la même direction de fonds ?

Oui  Non

Seuls les investisseurs qualifiés sont-ils autorisés ?

Oui  Non

Nom de la personne de contact

Numéro de téléphone

Email

## A. Données financières générales (compartiment entrepreneurs)

1 Montant du capital-actions

- 2 Bénéfice annuel / Perte annuelle
- 3 Fonds propres exigibles selon l'art. 55 OPCC
- 4 Fonds propres disponibles selon l'art. 55 OPCC
- 5 Taux d'occupation total des collaboratrices et collaborateurs en équivalent temps plein (en tenant compte du temps partiel)
- 6 Nombre de collaboratrices et collaborateurs (indépendamment de leur taux d'occupation)

## B. Données concernant les compartiments investisseurs

---

- 7 Volume du compartiments investisseurs
- 8 Nombre de compartiments investisseurs (et non pas de classes de parts)
- 9 Des conseillères et conseillers en investissement sont-ils consultés pour des compartiments investisseurs individuels ?  
 Oui  Non
- 10 Nombre de conseillères ou conseillers consultés
- 11 Quels types de compartiments investisseurs ont été lancés par la société ? (plusieurs réponses sont possibles)  
 Fonds en valeurs mobilières  
 Autres fonds en placements traditionnels  
 Autres fonds en placements alternatifs  
 Fonds immobiliers
- 12 Lesquelles des stratégies de placement suivantes sont utilisées ? (plusieurs réponses sont possibles)  
 Fonds en actions  
 Fonds en obligations  
 Fonds d'allocation d'actifs  
 Fonds immobiliers  
 Fonds monétaires  
 Hedge Funds  
 Fonds de Private Equity  
 Commodity Funds  
 Fonds indiciels  
 Autre type
- 13 Total de la fortune des compartiments investisseurs qui est investie dans des instruments financiers émis par la société elle-même ou par une société du groupe

- 14 Actifs dans les compartiments investisseurs investis dans des organismes de placement collectif gérés ou administrés par la société elle-même

CHF

## C.1 Informations sur l'offre d'instruments financiers LSFIn

---

Il convient de préciser ici si et comment l'offre des placements collectifs de capitaux gérés est structurée. Il convient d'indiquer si des placements collectifs de capitaux sont offerts à des investisseurs qualifiés et/ou non qualifiés, directement ou par le biais d'intermédiaires. Les intermédiaires soumis à la surveillance prudentielle de la FINMA sont p. ex. des intermédiaires agréés en tant que banque (y compris les succursales), négociant en valeurs mobilières, compagnie d'assurance, direction de fonds, gestionnaire de fortune collective, gestionnaire de fortune ou en tant que représentant. Plusieurs réponses sont possibles.

- 15 Informations sur l'activité d'offre (plusieurs réponses sont possibles.)

- L'offre à des investisseurs non-qualifiés (direct)
- L'offre directe à des investisseurs qualifiés (direct)
- L'offre par le biais d'intermédiaires soumis à une surveillance prudentielle (Banques, Négociants, Assurances, Directions de fonds, Gestionnaires de fortune collective, Gestionnaire de fortune ou Représentants de PCC étrangers)
- L'offre indirecte par le biais d'intermédiaires non soumis à une surveillance prudentielle

- 16 Revenus provenant de l'activité d'offre

CHF

- 17 Des compartiments investisseurs sont-ils proposés à une clientèle étrangère privée, professionnelle ou institutionnelle ?

Oui  Non

- 18 Domicile(s) des clients, cocher ce qui convient

- UE/EEE, Royaume-Uni, Amérique du Nord, Japon, Corée du Sud, Australie, Nouvelle-Zélande
- Asie (hors Japon, Corée du Sud et Asie centrale)
- Amérique latine, Afrique, Europe de l'Est, Proche-Orient, Moyen-Orient, Asie centrale
- Autres pays

## C.2 Informations sur les activités au sens de la loi sur le blanchiment d'argent (LBA)

---

Sous cette section se trouvent des informations de base relatives à la fourniture de services relevant de la LBA.

- 19 L'entreprise fournit ses services exclusivement à (plusieurs réponses sont possibles) :

- Institutions de prévoyance professionnelle exemptées d'impôts
- Intermédiaires financiers au sens de l'art. 2 al. 2 LBA
- Intermédiaires financiers étrangers, soumis à une surveillance équivalente comme les intermédiaires financiers au sens de l'art. 2 al. 2 LBA

## C.3 Indications sur les activités crossborder exercées

---

Sous cette rubrique, il faut spécifier toute éventuelle activité cross-border exercée par la société.

- 20 Y'a-t-il des activités présentant un lien avec l'étranger nécessitant une collaboration avec des intermédiaires ?

Oui  Non

- 21 Des tâches sont-elles déléguées à des prestataires de services étrangers ?  
 Oui  Non

#### C.4 Investissement des fonds propres (compartiment entrepreneurs)

---

Cette partie concerne les transactions effectuées dans le cadre de l'investissement des fonds propres.

- 22 Des fonds propres sont-ils investis ?  
 Oui  Non

- 23 Volume des transactions effectuées via l'investissement des fonds propres

CHF

- 24 Nombre de transactions effectuées via les investissements des fonds propres

- 25 Revenus générés par les investissements en fonds propres

CHF

#### D. Données concernant le processus de décision d'investissement

---

- 26 Délégation de la gestion de portefeuille des compartiments investisseurs (plusieurs réponses sont possibles)

- Aucune délégation  
 Délégation partielle  
 Délégation complète

- 27 À qui est déléguée la gestion de portefeuille des compartiments investisseurs ? (plusieurs réponses sont possibles)

- Délégation intragroupe à une autre entité juridique  
 Délégation à un tiers indépendant

- 28 Elaboration des recherches et analyses internes (plusieurs réponses sont possibles)

- n/a  
 Recherche interne secondaire  
 Recherche interne primaire (Primary Research)  
 Recherche interne primaire avec des contacts directs ou indirects avec des actionnaires influents/ émetteurs/ banques d'investissement

#### E. Autres remarques et feedback liés au recensement de données

---

- 29 Autres remarques et feedback liés au recensement de données